

« Responsable opérationnel en électronique »

Titre à finalité professionnelle de niveau 6

Quelques chiffres

Etude portant sur nos diplômés de 2016 à 2019.

Total certifiés : 39

Total répondants : 31

Taux de réponse : 85%

Taux d'insertion global à 6 mois : 100%

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois après obtention du diplôme : **71%**

Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans : **87%**

Mieux connaître le profil de nos auditeurs

- 94% d'hommes
- 6% de femmes

Classes d'âge :

- 35-50 ans (61%)
- 25-35 ans (28%)

Diplôme le plus élevé :

- 58% un niveau BAC+2
- 29% un niveau BAC+3

Objectifs de nos auditeurs

- acquérir des « compétences spécifiques » (1^{er}),
- « être plus légitime dans son poste actuel » (2^{ème}),
- « évoluer vers plus de responsabilités » (3^{ème}),
- « aller le plus loin possible » (4^{ème})

6 mois après la certification...

- **71%** des certifiés occupent un emploi dans le métier visé par la certification;
- **100 %** des certifiés en emploi exercent dans le secteur d'activité visé par la certification;
- **87%** des certifiés ont un CDI ;
- **26%** des certifiés obtiennent le statut cadre

Les répondants (N=31, 96%) ont le sentiment que leur statut/emploi à 6 mois après l'obtention du diplôme a « évolué positivement eu égard aux compétences acquises par la certification ».



Avec la VAE et le cnam, j'ai transformé mon expérience en diplôme !

2 ans après la certification...

- La perception d'évolution positive eu égard aux compétences acquises par la certification est partagée par 31 répondants toutes promotions confondues.
- Les certifiés exercent à 87 % dans le métier et secteur d'activité visé par la certification.

La parole à nos certifiés...

96 % des certifiés répondants affirment que leur situation professionnelle s'est améliorée suite à l'obtention de la certification.

Les améliorations évoquées par les certifiés :

- *La conservation de l'emploi grâce à l'obtention de la certification ;*
- *La sécurisation de sa situation professionnelle par l'obtention d'un CDI ;*
- *La montée en compétence, l'acquisition de nouvelles compétences et pratiques professionnelles ;*
- *La montée en responsabilité, plus de reconnaissance des compétences de la part de l'employeur, l'évolution vers d'autres fonctions avec plus de responsabilités ;*
- *L'augmentation du salaire ;*
- *Le changement de statut professionnel.*

S00604 / NK – Responsable de la mesure de dimension critique par microscopie électronique, affirme :
« Grâce à l'obtention de la certification et diplôme de responsable opérationnel en électronique j'ai pu acquérir des compétences solides dans le domaine de l'électronique et consolider mes connaissances scientifiques. Cela me permet aujourd'hui d'être plus performant dans le cadre de mes missions et missions. »

RA - Technicien Electronique dans le domaine de l'automatique indique : « La certification de Responsable opérationnel en électronique est une certification solide et reconnue dans le domaine de l'électronique. Aujourd'hui je mobilise quotidiennement les compétences acquises en formation. »

S00609 - Ingénieur d'études électronique - Cadre : « Les compétences acquises en formation sont parfaitement adaptées à mes activités. Suite à l'obtention du diplôme de responsable opérationnel en électronique j'ai pu accéder à un poste d'ingénieur cadre.»

JCB* - Technicien qualité : « Les compétences acquises en formation correspondent entièrement aux activités et missions que je réalise dans le cadre de mon emploi. L'obtention du diplôme m'a apporté une meilleure rémunération et plus de confiance en moi. »

HA - Ingénieure Electronique - Cadre : « Le diplôme de Responsable opérationnel en électronique a été un gage pour se faire reconnaître parmi les anciens. J'ai acquis des compétences essentielles qui me permettent d'exercer mon métier et ces compétences sont reconnues. »

Des documents à votre disposition :

<https://www.cnam.fr/responsable-operationnel-en-electronique-1282906.kjsp?RF=rechform>

Et tous les centres en région :

<https://regions.cnam.fr/repertoire/centres-regionaux-235052.kjsp>